

PAIEMENT DU STATIONNEMENT SUR FACTURE MOBILE



Payer son stationnement est devenu un jeu d'enfant !



LA SOLUTION QUI FONCTIONNE

- > SUR TOUS LES MOBILES
- > PAR SMS OU DEPUIS UNE APPLICATION MOBILE
- > SANS INSCRIPTION PRÉALABLE

COLLECTIVITÉS, AUTOMOBILISTES : TOUS GAGNANTS

POUR LA COLLECTIVITÉ



- + La proposition d'un service innovant
- + Augmentation des recettes du stationnement

POUR L'AUTOMOBILISTE



- + Plus besoin de pièces ou de carte pour payer le stationnement
- + Possibilité de renouveler la durée de stationnement à distance

Seuls **16 à 30%*** des utilisateurs payent leur place de stationnement en voirie

53%** des utilisateurs déclarent ne pas payer leur stationnement car ils ne disposent pas du moyen de paiement requis

76%** des possesseurs d'un mobile sont prêts à payer leur stationnement par SMS

*Source : Fédération Nationale des Métiers du Stationnement // **Chiffres Médiamétrie/AFMM, octobre 2011, sur 1.506 équipés mobiles (15-60 ans)

Disponible chez les opérateurs



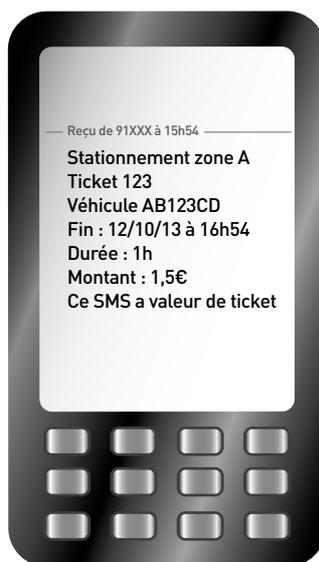
Édité par l'Association Française du Multimédia Mobile

Association Française
AFMM
du Multimédia Mobile

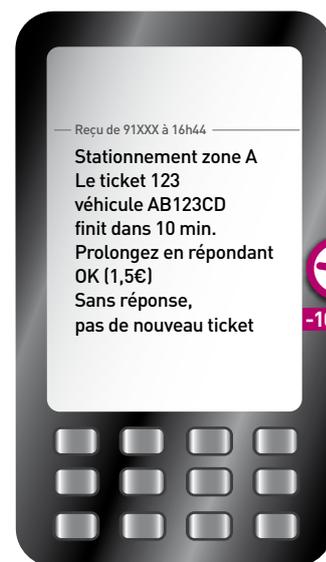
LE PAIEMENT DU STATIONNEMENT SUR FACTURE MOBILE par SMS



> L'utilisateur saisit sa plaque d'immatriculation et l'envoie par SMS au numéro court à 5 chiffres dédié (91xxx).



> Il reçoit un SMS avec les informations concernant son stationnement, ce message a valeur de ticket.

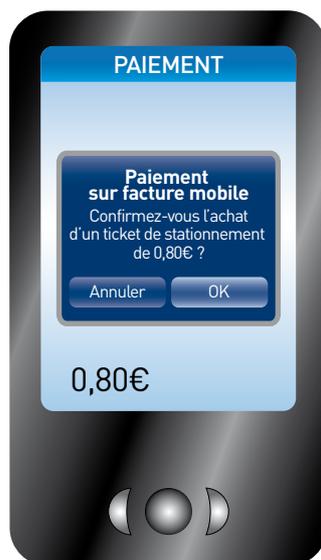


> 10 minutes avant la fin du temps du stationnement, un SMS lui est envoyé lui permettant de renouveler le paiement à distance.

LE PAIEMENT DU STATIONNEMENT SUR FACTURE MOBILE depuis une application mobile



> L'utilisateur saisit sa plaque d'immatriculation (la première fois) et choisit la durée de stationnement.



> L'utilisateur confirme l'achat de son ticket de stationnement.



> Un récapitulatif lui confirme que le paiement s'est bien déroulé, le ticket de stationnement est validé.



> 10 minutes avant la fin du temps du stationnement, une notification lui est envoyée lui permettant de renouveler le paiement à distance.

Disponible chez Orange et SFR, bientôt disponible chez Bouygues Telecom.

Comment mettre en place le paiement du stationnement par mobile dans votre ville ?



DISPOSITIF DE PAIEMENT



COÛT



CONTRÔLE ET VERBALISATION



DÉPLOIEMENT



GESTION

Le site www.stationner-mobile.fr répond aux questions des collectivités sur ce nouveau dispositif de paiement. Une avancée pour les automobilistes, les agents de contrôle et les villes.